



Procès-verbal de la Commission Départementale de l'Arbitrage

Réunion en visio du mercredi 14 septembre 2022

Présents : Mme Elodie LOPES, M. Claude CHEVALIER, M. Kevin ROSELIER, M. Quentin LANET, M. Antoine LASSALLE, M. Loïc BARROUILLET, M. Jérémy STINAT, M. Joël ROCHEBILIERE, M. Stéphane POURGATON, M. Pierre CHEYROU

Excusés : M. Jean Marc BONEDEAU, M. Hervé WAGENMANN

Début de séance à 19 h

Courriers des arbitres

M. PIRES PEDREIRO Pedro a écrit à la CDA pour excuser son absence à la rentrée des arbitres du 11 septembre 2022 pour des raisons personnelles imprévues. La CDA le remercie de l'avoir informé.

M. ROBINEAU Tanguy demande à intégrer le pôle promotionnel ; après étude de son dossier, la CDA accepte sa demande.

M. JOIRIS Olivier Demande de ne plus doubler le weekend ; la CDA prend note de sa demande et la transmet au service de désignation.

M. TAYO Teddy nous informe de son arrêt de l'arbitrage suite à sa mutation professionnelle, la CDA le remercie de l'avoir prévenu, et lui souhaite une bonne continuation dans ses nouveaux projets.

M. TRESARRIEU Bastien informe la CDA qu'il reprendra qu'en novembre pour raisons personnelles. La CDA prend note, et le remercie d'avoir prévenu.

Retour sur le test physique du 11 septembre

La CDA prend connaissance de l'ensemble des résultats des tests physiques.

Mme Elodie LOPES, prend la parole pour signifier qu'elle a eu une demande de la part de 3 arbitres qui étaient présent, mais qui ne souhaitaient pas faire le test physique, et savoir ce qu'ils encourageaient.

La CDA rappelle que c'est une des obligations de l'arbitre, et qu'il sera considéré comme un 1^{er} Echec.

La CDA rappelle que en cas de double échec d'un arbitre de D1 ou D2, il sera rétrogradé en catégorie inférieure, comme le stipule l'article [3-1 de la circulaire annuelle de la CDA 2022-2023](#)

Après analyse, la CDA décide de traiter les absences et les échecs de la façon suivante :

SITUATION	DECISION	CONVOCATION
Absence au test physique sans justificatif	1 ^{ER} ECHEC	Le 14/10/2022 pour leur dernière chance
Absence au test physique sur avis médical	AUCUNE	Le 30/09/2022 pour leur première chance
Absence au test physique pour motif personnel justifié	AUCUNE	Le 30/09/2022 pour leur première chance
Echec au test physique	1 ^{ER} ECHEC	Le 14/10/2022 pour leur dernière chance

La CDA rappelle que les arbitres n'ayant pas pris la peine de répondre aux mails de convocation, en plus de leur premier échec, seront également sanctionnés sur leur note CDA.

La session du 30 septembre aura lieu à Tartas à 19h30 sous l'encadrement de **M. Loïc BARROUILLET**, **M. Antoine LASSALLE**, **M. Quentin LANET** et **M. Pierre CHEYROU**

La session du 14 octobre aura lieu à Tartas (lieu à confirmer), à 19h30 sous l'encadrement de **M. Loïc BARROUILLET**, **M. Antoine LASSALLE**, **M. Hervé WAGENMANN** et **M. Pierre CHEYROU**.

Réunion d'information du pôle promotionnel

A la fin du stage de rentrée des arbitres, plusieurs arbitres ont été conviés à participer à une réunion d'information sur le pôle promotionnel animée par **Mme Elodie LOPES** et **M. Jérémy STINAT**, tous les deux en charge du pôle promotionnel.

Les deux dates de stages promotionnels ont été annoncés aux personnes présente. Elles auront lieu du 18 au 20 novembre 2022 ainsi que du 27 au 29 janvier 2023 sur les installations de la cité verte à Hagetmau.

Il a été demandé aux arbitres concernés de poser leurs indisponibilités en fonction.

M. Jérémy STINAT prend la parole pour donner son avis sur cette première réunion. Il trouve que le groupe à l'air motivé. Il y voit de bons profils, assez variés. Il prendra la gestion d'un groupe WhatsApp pour créer une dynamique de groupe et pour échanger facilement avec eux sur leurs ressentis.

M. Jérémy STINAT tiendra informé la CDA de l'évolution du groupe. La première liste des membres du pôle promotionnel sera officialisée lors de la prochaine réunion.

Point sur les FIA

M. Quentin LANET nous informe que les 2 stagiaires Landais de la formation d'Août ont réussis leurs examens du premier coup. La CDA les félicite et leurs souhaite de bientôt pouvoir arbitrer leurs prochains matches.

Pour les inscriptions pour la FIA de Soustons qui aura lieu du 23 au 25 septembre, 11 Stagiaires seront présents, dont 7 Landais. **M. Quentin LANET** précise que le week-end dernier une Landaise était présente sur la formation qui a eu lieu au Haillan. Elle rejoindra le groupe de la formation de Soustons pour l'examen et la formation administrative du dimanche 9 octobre 2022.

Questions Diverses

M. Pierre CHEYROU, fait parvenir à la CDA une question venant d'un président de club Landais qui souhaiterait savoir pourquoi la D3 n'était pas couverte sur ses premières journées de championnat ?

La CDA répond que, suite à la demande régulière d'arbitre de la CRA pour couvrir les matchs de R3 à la touche, nous devons aussi cette saison parfois couvrir certains matchs de R3 au centre et de R2 à la touche par des arbitres districts. Et que malheureusement la priorité de désignations des arbitres district est d'abord sur ces compétitions avant la D3.

Pour plus d'informations la CDA précise que les présidents de clubs peuvent se rapprocher du président du district **M. Loreto GUAGLIARDI**

M. Joël ROCHEBILIERE et **M. Stéphane POURGATON** informent la CDA d'être en attente des documents de la CRA pour l'organisation du stage des observateurs, jeunes et seniors, qui se déroulera le dimanche 2 octobre à Tartas.

L'ordre du jour étant arrivé à son terme, la présidente remercie l'ensemble des membres de la CDA présent pour cette première réunion de la saison en présentiel.

Fin de la séance à 21h00

La Présidente
Élodie Lopes

Le Secrétaire de séance
Antoine LASSALLE

